

ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 07 février 2014

Convocation : 13 janvier 2014

Membres en exercice : 18

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, vendredi 07 février 2014 à 17h30 à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Michel BERNÉ.

Présents (11) :

Michel BERNÉ, Gérard GUYON, Etienne BUTZBACH, Robert DEMUTH, Jean-Marie ROUSSEL, Renée HUMBERT, Michel GAIDOT, Françoise BOUVIER, Daniel FEURTEY, Bernard FRANCOIS, Jean-Claude MATHEY.

Absents ou excusés (7) :

Anne-Marie FORCINAL, Hubert ECOFFEY, Yves DRUET, Monique DINET, Françoise FAURE, Bernard TENAILLON, Jean LEFEVRE.

Assistaient (2) :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires,
Mathieu OROSCO, Expert-comptable SOGESCO Baker Tilly.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

ORDRE DU JOUR :

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FINANCIER 2013

Le président présente aux membres du conseil d'administration le bilan financier 2013 qui fait apparaître une perte de 3239 euros.

> EN ANNEXE (Remis en séance) : BILAN FINANCIER

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le compte de résultat et le bilan financier 2013.**

BILAN D'ACTIVITES 2013

Le président présente aux membres le bilan d'activités 2013.

> EN ANNEXE (Remis en séance) : Bilan d'activités

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le bilan d'activités 2013.**

JOURNEE DE L'ECHARPE 2013

Le samedi 14 septembre a eu lieu la Journée de l'Echarpe organisée au Foyer rural de Bourogne.

Le président est très satisfait de cette dernière journée de l'Echarpe du mandat qui s'est déroulée avec succès en présence de nombreux élus du département et partenaires de l'AMD90 sur le thème des économies d'énergie et du développement durable.

Une conférence intitulée «L'Eco-conditionnalité des aides et la Transition énergétique» co-animée par l'ADEME et le Pôle Energie a réuni une trentaine de participants, tandis que la CAPEB 90 mettait en avant ses Eco-artisans, et que «Lolo le Caricaturiste» proposait à chacun de lui réaliser son portrait humoristique.

Après un banquet des élus auquel se sont joints M. le Préfet et M. le Président du Conseil Général, a eu lieu la remise des trophées du concours ECO-Energie Environnement organisé par l'AMD90 au printemps.

Les lauréats : Fousse-magne, Etueffont, Delle et la CCBB, ont tous reçu un trophée en verre ainsi que la somme de 1000€.

Le prix d'honneur a été attribué à Autrechêne.

Merci encore à nos partenaires et à nos élus pour leur participation.

Le président présente le bilan financier de cette manifestation :

Journée de l'Echarpe	BILAN FINANCIER
CHARGES	
Achats fournitures	139,83 €
Banquet	3690,50 €
Animation Caricaturiste	440 €
Super Trophée	1717,28€
Remise des Prix	5000€
Achats enceintes	38,27€
Repas jury concours	246€
TOTAL CHARGES	11271,88€
PRODUITS	
Convention de participation et participation salon	8500€
TOTAL PRODUIT	8500€
TOTAL RESTANT A CHARGE	2771,88€

CONGRES DES MAIRES 2013

Bien qu'au départ la délégation ait été limitée à 40 élus, étant donné le nombre très important d'inscriptions en cette fin de mandat, le président a décidé de prendre en compte la totalité des inscriptions.

La délégation du Territoire de Belfort était donc composée de 52 élus et de 4 administratifs AMD90.

Le président attire toutefois l'attention sur le fait que certains élus confondent l'association avec une agence de voyages et qu'il devient nécessaire de recadrer les conditions d'inscription.

Le président propose donc aux instances dirigeantes :

- de limiter à 45 élus et sans possibilité d'apporter des modifications au programme concernant le train ou les nuitées.
- de facturer toute annulation non justifiée.

Le président poursuit en dressant le bilan financier pour ce congrès 2013 fournissant un comparatif avec le bilan des deux années précédentes.

	BILAN 2011	BILAN 2012	BILAN 2013
	33 personnes	49 personnes	56 personnes
CHARGES			
Transport	3 627 €	4833 €	5010 €
Hôtel	10899 €	11938 €	14066 €
TOTAL	14526 €	16771 €	19076 €
Coût /personne	441€	342€	340€
PRODUITS			
Participation élus		110 € (ou 60€)	
TOTAL	1910 €	5420 €	6425 €
TOTAL DES CHARGES	12616 €	11351 €	12651 €

Les participants :

96ème CONGRES DES MAIRES 19 au 21 Novembre 2013 DELEGATION D'ELUS DU TERRITOIRE DE BELFORT

1	M. BERNÉ Michel	Maire de RGT-le-CHÂTEAU Président Association des Maires
2	M.MIESCH Patrick	Adjoint au Maire de RGT-le-CHÂTEAU
3	M. DEMARCHE Jean-Pierre	Maire de BOTANS
4	M. CONRAD Laurent	Maire de MONTREUX-CHÂTEAU
5	M. CHALMEY Daniel	Adjoint au Maire de MONTREUX-CHÂTEAU
6	M. BOUHELIER Michel	Adjoint au Maire de MÉZIRÉ
7	M. RODRIGUEZ Raphael	Maire de MÉZIRÉ
8	M. SCHWARTZ Maurice	Vice-Président du Centre de Gestion 90
9	M. DEMUTH Robert	Président du Centre de Gestion 90
10	Mme ÉCABERT Arlette	Maire de FLORIMONT
11	M. ÉCOFFEY Hubert	Maire de RÉCHÉSY
12	M. TENAILLON Bernard	Maire de FAVEROIS

13	M. DUFLOT Daniel	Adjoint au Maire de FAVEROIS
14	M. REY Pierre	Maire d'AUTRECHENE
15	M.THEVENOT André	Maire de SUARCE
16	M.NICOUD Maurice	Maire de JONCHEREY
17	M. ALEXANDRE Jacques	Adjoint au Maire de JONCHEREY
18	Mme FORCINAL Anne-Marie	Maire de FONTAINE
19	M. TISSERAND Marc	Maire de LACOLLONGE
20	Mme HUMBERT Renée	Maire de LAMADELEINE VAL DES ANGES
21	M. ZAPPINI René	Adjoint au Maire de LAMADELEINE VAL DES ANGES
22	M. ANDERHUEBER Jean-Luc	Président de la Communauté de Communes du Pays sous Vosgien
23	M. DRUET Yves	Maire de CRAVANCHE
24	Mme GAILLARDET Josiane	Maire d'URCEREY
25	M. HOTTLET Jean-Louis	Maire de GROSNE
26	M. SABOURIN Daniel	Adjoint au Maire de GROSNE remplacé par Claude BRUCKERT
27	M. SCHNOEBELEN Michel	Maire de PETITEFONTAINE
28	Mme RINGENBACH Sylvie	Adjointe au Maire de PETITEFONTAINE
29	M. GREBAUT Jean-Marc	Maire d'ANJOUTEY
30	Mme CAVALOTTI Raymonde	Adjointe au Maire d'ANJOUTEY
31	M. BOUCON Pierre	Maire de TREVENANS
32	M. STREHL Christian	Adjoint au Maire de TREVENANS
33	M. NAWROT Armand	Maire de BOURG/CHATELET
34	M. HELLE André	Adjoint au Maire de DELLE
35	Mme BANDELIER Marielle	Adjointe au Maire de DELLE
36	M. GAIDOT Michel	Maire de VESCEMONT
37	M. LEFÈVRE Jean	Maire de GIROMAGNY
38	Mme DINET Monique	Maire de CHAVANATTE
39	M. BOURDEAUX Alain	Maire de PETITMAGNY
40	M. WOLFF Gérard	Adjoint au Maire de PETITMAGNY
41	Mme BOUVIER Françoise	Maire d'OFFEMONT
42	Mme MANZONI Sylvie	Maire de CROIX
43	M. MOUILLESEAUX Guy	Président de la Communauté de Communes du Tilleul
44	M. ETTWILLER Marc	Vice-Président de la Com de Com du Tilleul
45	Mme RAVEY Françoise	Maire de MORVILLARS
46	Mme BAUMGARTNER Lydie	Adjointe au Maire de MORVILLARS
47	M. MATHEY Jean-Claude	Maire de CHATENOIS LES FORGES
48	Mme LOMBARD Jeanine	Adjointe au Maire de BAVILLIERS
49	Mme NEHDI Isabelle	Adjointe au Maire de BAVILLIERS
50	M.THABOURIN Jean-Pierre	Vice-Président de la CAB
51	M.MEISTER Jacques	Vice-Président de la CAB
52	Mme RUYER Emmanuelle	Adjointe au Maire de Bessoncourt
53	M. RHODES Dimitri	Directeur Association des Maires 90
54	Mme MOUGIN Céline	Assistante Association des Maires 90
55	Mme GASPARD Virginie	Assistante Association des Maires 90
56	M. RIGOULOT Stéphane	Directeur Service Informatique
	HORS DELEGATION	Accompagnant la délégation
57	Mme BERTHE Chantal	Adjointe au Maire de RGT LE CHÂTEAU
58	Mme SCHWALM Aline	Conseillère municipale de LEVAL
59	Mme VACELET Marie-Antoinette	Conseillère municipale de BELFORT
60	Mme MOREL-GRUNBLATT Anny	Conseillère municipale de BELFORT
61	M.LAHSOK Gérald	DGS de la Com Com du Tilleul
62	M. KACZMAREK Serge	Directeur de Vigilec

HORS DELEGATION	
M. Philippe GIRARDIN	Maire de VAUTHIERMONT
M. Pierre LAB	Maire de CHEVREMONT
M. Partick LEFEVRE	Conseiller municipal de GROSMAGNY
M. Guy MICLO	Maire de ROUGEGOUTTE
M. Etienne BUTZBACH	Maire de Belfort
M. Bruno KERN	Adjoint au Maire de Belfort
M. Cédric PERRIN	Maire de BEAUCOURT
Mme Marie-Lise LHOMET	Adjointe au Maire de BEAUCOURT
Mme Josette BESSE	Adjointe au Maire de BEAUCOURT
M. Jean-Claude TOURNIER	Adjoint au Maire de BEAUCOURT

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé les conditions d'inscription à la délégation d'élus du Territoire de Belfort se rendant au Congrès des Maires à Paris.**

ASSURANCE RESPONSABILITES DES ELUS

L'Association des Maires souscrivait auprès de GROUPAMA un contrat « PROFILS ELUS » pour ses adhérents depuis 1998. Ce contrat toutefois intéressant a atteint ses limites.

En effet, afin d'assurer une meilleure couverture correspondant aux besoins actuels des élus en matière de responsabilité pénale, civile ou administrative, il s'est avéré nécessaire de solliciter un autre assureur proposant un produit plus adapté pour la protection juridique des élus du département.

La MAIF nous propose donc une garantie étendue prenant en compte les besoins d'un élu dans l'exercice de ses fonctions à savoir :

- les conséquences financières des responsabilités liées aux fonctions d'élus et sa défense dans le cadre de sa mise en cause personnelle,
- les actions nécessaires afin de respecter ses droits, son statut,
- l'impact de son mandat sur sa vie professionnelle,
- la nécessité d'être bien informé face à la complexité des actions à mener, des décisions à prendre,
- une assistance permanente dans l'accomplissement de ses missions.

Bref, il s'agit de proposer à chaque élu une couverture juridique intégrale permettant de le conforter dans ses prises de décisions au quotidien.

A la demande du président, le directeur présente la proposition de la MAIF ainsi que les tarifs avec les montants de la cotisation annuelle qui varie en fonction du nombre d'habitants de la commune et du nombre de mandat souhaité faire couvrir.

> *EN ANNEXE (Remis en séance) : proposition du contrat Assurance élus de la MAIF*

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le nouveau contrat Assurance Elus de la MAIF pour l'AMD90.**

MODIFICATION DES STATUTS

Concernant les statuts de l'AMD90, il existe un certain nombre de lacunes constatées depuis de nombreuses années pour lesquelles il est nécessaire de remédier avant la réélection des instances dirigeantes de l'Association des Maires.

Par exemple, les statuts ne stipulaient rien en cas de démission du président.

Il convient donc d'introduire un certain nombre de dispositions, de revoir le mode d'élection des instances dirigeantes et de supprimer le bureau afin de revenir à un conseil d'administration plus restreint.

A la demande du président, le directeur présente le projet des nouveaux statuts de l'Association.

> *EN ANNEXE (Remis en séance) : proposition des nouveaux statuts de l'AMD90*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont voté les nouveaux statuts de l'AMD90.***

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au terme de ces six années, il convient de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration. Comme le prévoit les statuts concernant les modalités pratiques d'organisation, les élections auront lieu pendant une assemblée générale extraordinaire prévue le vendredi 18 avril 2014 à 18h à la Maison des Communes.

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont validé les modalités d'élection du renouvellement des membres du CA de l'AMD90.***

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Le président propose de fixer la tenue de l'AG le samedi 17 mai en la salle d'honneur de la Mairie de Belfort.

Il convient également d'arrêter l'ordre du jour selon le projet ci-après :

- 9h00-9h30 Accueil des participants - café
- 9h30 Accueil des nouveaux maires et discours de la tribune
- Bilan d'activités 2013
- Bilan financier 2013
- Projets 2014
- Vote des taux de cotisations 2014
- 12h Vin d'honneur

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont adopté l'ordre du jour de l'assemblée générale 2014.***

TAUX DES COTISATIONS 2014

Le Président propose de reconduire les taux de cotisations AMD90 2013 pour l'année 2014 en ajoutant toutefois une participation forfaitaire exceptionnelle relative à la mise en place du plan de formation « spécial élections 2014 ».

Le président propose d'accompagner l'arrivée des nouveaux élus issus des élections municipales de mars 2014 dans leurs nouvelles fonctions.

Pour ce faire, il estime indispensable de définir un programme de formation de base aux fonctions d'élu local lié à un programme spécifique accompagnant l'élu tout au long de l'année. (14 séances)

Le coût serait unique et forfaitaire et couvrirait l'intégralité du conseil municipal pour toutes les formations mises en œuvre en 2014 par l'Association des Maires.

Pour les communes adhérentes, le président propose une participation forfaitaire :

- De 100 euros pour les communes de moins de 200 habitants
- De 200 euros pour les communes de moins de 600 habitants
- De 350 euros pour les communes de moins de 600 habitants et plus

Pour les communes non-adhérentes, le président permettrait l'accès à ce cycle de formation spécial moyennant un forfait de 500 euros accessibles à toutes les communes de l'Aire Urbaine.

En ce qui concerne les taux de l'Association des Maires de France (AMF) votés en novembre dernier, on note une quasi stabilité.

> *EN ANNEXE (Remis en séance): Cotisations 2014*

Tableaux présentant le détail des cotisations 2014 pour les communes, EPCI et syndicats

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont voté les taux de cotisations 2014 de l'association départementale des maires.***

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le président présente le budget prévisionnel à l'assemblée.

> *EN ANNEXE (Remis en séance): Budget prévisionnel 2014*

⇒ ***Les membres du conseil d'administration ont voté le budget prévisionnel 2014.***

PLAN DE FORMATION DES ELUS

Le président propose aux membres du bureau de commencer rapidement la formation des élus dès avril. En effet, le but est de proposer aux nouveaux élus un cursus complet sur les thèmes essentiels et indispensables à la bonne gestion des affaires communales et intercommunales.

Ces séances seraient ouvertes à tous les élus du département et se dérouleraient sur le premier semestre 2014 comme suit :

- ✓ Jeudi 17/04 (18h–20h30) : Le statut de l'élu local
- ✓ Jeudi 15/05 (18h-20h30) : Le conseil municipal 1^{ère} partie
- ✓ Jeudi 22/05 (18h-20h30) : Le conseil municipal 2^{ème} partie
- ✓ Tous les jeudis du mois de juin
 - Le budget communal
 - La comptabilité publique
 - La décentralisation : répartition des compétences
 - Les communes et l'intercommunalité

Puis au deuxième semestre 2014 :

- Les responsabilités des élus
- Le Maire, premier magistrat de la commune et agent de l'Etat
- Les pouvoirs de police du Maire
- L'Etat-civil
- Les communes et l'urbanisme
- La gestion des cimetières
- Le périscolaire

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de formation des élus 2014**

ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES DU TERRITOIRE DE BELFORT - AAMTB

L'Assemblée Générale constitutive s'est tenue le 09 juillet 2013 à la Maison des Communes en présence d'une trentaine de participants lors de laquelle ont été élus les membres du conseil d'administration ci-dessous :

Président	M. Robert DEMUTH
Vice-président (Secrétaire)	M. Robert BOLLE-REDDAT
1er membre (Trésorier)	M. Jacques LEHMANN
2ème membre	M. Rodolphe BARRIERE VARJU
Président de l'Association des Maires	M. Michel BERNE

M. Jean-Pierre CHEVENEMENT a également été élu **Président d'Honneur**.

A ce jour, l'association compte 54 adhérents : 26 membres adhérents (maires et anciens maires) et 28 membres associés (maires et adjoints en exercice).

Subvention exceptionnelle

Le président propose aux membres du conseil de soutenir financièrement l'AAMTB en lui attribuant une subvention exceptionnelle de fonctionnement de quatre mille euros à suite à sa création afin de lui permettre de réaliser ses différentes manifestations et rencontres.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de quatre mille euros à l'Association des Anciens Maires du Territoire de Belfort.**

COMMISSIONS

Le Président informe les membres du conseil d'administration que deux nouvelles commissions ont été créées par la Direction Générale des Finances relative à la Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels (CDVLLP) et la Commission Départementale des Impôts Directs Locaux (CDIDL) Les 26 élus désignés pour ces 2 commissions vont représenter l'Association des Maires et siéger en tant que membres titulaires ou suppléants.

PROJETS ET PLAN DE COMMUNICATION 2014

Mise à jour de l'Annuaire des Collectivités

Notre dernière édition avait reçu un bon accueil et donné satisfaction.

Suite aux élections municipales, le président propose que cet outil pratique et fonctionnel très apprécié de nos adhérents soit mis à jour, réédité et distribué aux collectivités du département ainsi qu'aux parlementaires et partenaires de l'association.

Un devis estimatif, qui a été réalisé pour une impression de 500 annuaires, se monte à 5800€

Ce coût ne tient pas compte des subventions de nos partenaires.

Pour mémoire, notre dernière édition a été financée à plus de 60% par les subventions exceptionnelles de nos partenaires.

Réalisation et diffusion de plaquettes de présentation de l'AMD aux nouveaux élus

Distribution de carte de communication pour optimiser l'utilisation de notre site internet.

⇒ *Les membres du conseil d'administration ont validé le plan de communication de l'AMD.*

QUESTIONS DIVERSES

Le président informe les membres du conseil de sa rencontre avec la directrice d'INSER-VET qui est une association loi 1901 créée par le Secours Catholique et l'Entraide Protestante qui exerce son activité au titre de chantier d'insertion et développant également sa propre production.

Belfort, le 27/02/2014

Le Président,



Michel BERNÉ

